ATLAS DU BASSIN RMC

TERRITOIRE CÔTIERS ALPINS EST

0 10 km

1 : 300 000

Comité de Bassin RMC, Oct. 1995

4 - Faune, flore et écosystèmes remarquables
Protection et gestion des milieux

(cette première carte s'appuie notamment sur les inventaires des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique et des Zones d'Intérêt Communautaire Ornithologique)

limite départementale

frontière

NICE plus de 100 000 habitants

MONACO de 25 000 à 50 000 hab.

Beausoleil de 10 000 à 25 000 hab.

Contes de 5 000 à 10 000 hab.

Cap-d'Ail de 2 000 à 5 000 hab.

Puget-Théniers moins de 2 000 hab. ou lieu-dit

Tinée, Vallorgues, Ardon, Vᵒⁿ de Roya, Var, Guercha, Chastillon, Tourbières de Combe Grasse, Vᵒⁿ des Mollières, Tourbières du Boréon, Lac de Vens, Lac de Tenibre, Lac de Rabuons, St-Étienne-de-Tinée, Lac de Lens, Lac de Trécolpas, Lac de Rabuons

Mounard, Ravin d'Enaux, Riou de Lantel, Ripisylve spontanée Aulnes, Gorges de Daluis, Avifaune remarquable, Adous nombreux (sources de nappes proches des cours d'eau : zone refuge et de reproduction), Potentiel salmonicole exceptionnel, Coulomp, Truite fario souche 0 (pureté génétique), Vaire, Coulomp, Roudoule, Puget-Théniers, Iscle, Bernarde, Pelouses humides, Râle des genêts, Bécasse, Bécassines, Potentille, Valberg, Tuébi, Rᵗᵉ de Barlatier, Chalandrine, Lac de Beuil, Vionène, Raton, Clavanella, Cians, Gorges du Cians, Ostrya, Vᵒⁿ de Clans, Tinée, Ginouire, Vésubie, St-Martin-Vésubie, Gordolasque, Vᵒⁿ de la Maddona, Lac Long, Lac de l'Agnel, Lac Vert, Lac Noir, Lac de Basto, Lac Long, Lac de la Moutte, Parc National du Mercantour, Rᵉᵘ Planquette, Vᵒⁿ Sᵗᵉ Elisabeth, Vᵒⁿ du Crep, petit Cᵒⁿ, Cincle plongeur, Truites Blageons (variétés Muticellus et Soufia), Gorges de la Vésubie, Gorges de la Mescla, Var, Gorges du Var, Rivière non aménagée, biotope potentiel de la loutre, Galeries à Ostrya, forêts galeries méditerranéennes, Lenvens, Vallons obscurs (A.B.), Ostrya Hépatiques Carex, Tourrette-Levens, Salamandre cavernicole, Colmars, Tattières, St-Jeanne, Vallons obscurs, le Mont Vinaigrier, Couloir de migration, Plaine alluviale et ripisylve du Var, Peupliers blancs Aulnes, St-Laurent-du-Var, poissons migrateurs : Anguilles, Cap Ferrat, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu-sur-Mer, St-Jean-Cap-Ferrat, NICE, Beausoleil, MONACO, MENTON, Roquebrune-Cap-Martin, La Trinité, St-André, la Grande Corniche, La Turbie, Drap, Èze, Cap-d'Ail, Contes, Carros, Sterne, Eider, Oie cendrée, Ostryaie, karst du Cheyron (dolines, résurgences), Esteron, Gironde, Vegay, Bouïsse, Bouyon, Paillon de Contes, Paillon de Blausasc, Gabre Banquière, Caraï, Gorbio, Avifaune remarquable, Truite, Saxifrage (florulenta), Salamandre (italicus), sources torrents gouffres, projet de R.N. du Margareis, Karst d'altitude glaciers souterrains, gouffres, Entomofaune cavernicole, Très grand intérêt piscicole Reproduction abondante et naturelle de truites, Tende, Levenza, Rioffrida, Roya, Gorges de Berghe, Céva, Très grand intérêt piscicole Reproduction abondante et naturelle de truites, Très grand intérêt piscicole Reproduction abondante et naturelle de truites, Breil-sur-Roya, Bendola, Bevera, Maglia, Merlanson, Nèva, Guio, Sospel

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

- eaux courantes
- lacs, retenues et plans d'eau
- tourbières, marais et étangs
- rivières et plaines alluviales
- milieux humides karstiques ou cristallins remarquables
- marais côtiers et étangs saumâtres
- connexion hydrologique majeure

ESPÈCES REMARQUABLES

- mammifères
- oiseaux
- poissons
- reptiles, amphibiens, écrevisses, insectes, mollusques, ...
- végétaux

espèce remarquable

espèce remarquable d'intérêt national

Truite macrostigma espèce endémique

CATÉGORIE PISCICOLE

2 (rivière de deuxième catégorie)

frayère

INDICE BIOLOGIQUE GLOBAL ET GROUPE FAUNISTIQUE

19/8 si IBG >16

PROTECTION ET GESTION DES MILIEUX

(voir également la carte "contexte institutionnel")

existant / en projet

protection de la nature (loi 1976) : réserves naturelles (R.N.), réserves naturelles volontaires (R.N.V.), arrêtés de biotope (A.B.)

protection de la nature (loi 1961) : parcs nationaux (zone centrale et zone périphérique)

code rural : réserves nationales de chasse (RNC) ou vières réservées (R) et classées (C)

"paysages" : sites classés (S.C.)

tuelle : article 19, mesures agri-environnementales
s, mesures faune-flore), réserves biologiques
nmunales, programme LIFE, opérations Grand Site

: acquisitions du Conservatoire de l'Espace
iges Lacustres (CELRL), parcs naturels
, loi littoral (secteurs à protéger)